

PRESENTATION DES TRAVAUX DU GROUPE « LOGEMENT »

Unafam Paris – mai 2019



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

POURQUOI UN GROUPE « LOGEMENT » A L'UNAFAM PARIS ?

- Une large majorité des personnes accueillies à la Délégation de Paris de l'Unafam ont un problème de logement pour leur proche
- Peu ou pas de solutions, délais d'attente de plusieurs années
- 23% de nos adhérents parents vivent avec leur proche malade agé en moyenne de 42 ans
- 30% des personnes vivant dans la rue souffrent de maladies psychiatriques
- Nombre de personnes malades psychiques vivent en Centres d'hébergement, hôtel social, ou CHRS
- 30% des personnes détenues souffrent de maladies psychiques
- 400 malades parisiens vivent à l'hôpital (enquête GHT janv. 17)

✦ POURQUOI UN GROUPE LOGEMENT A L'UNAFAM PARIS

- Cette situation est intolérable pour les malades, les personnes handicapées psychiques et leurs familles
- La détresse des familles est constante et son impact est lourd : stigmatisation, séparations des couples, conflits et impact sur les frères et soeurs, dépressions (40% des proches sont touchés d'après une étude anglaise)
- Cette situation a un coût élevé pour la collectivité

✦ L'ENQUETE AUPRES DES ADHERENTS.

- Nombre de personne vivant avec un handicap psychique à Paris évalué à : **60 000 personnes, dont 20 000 schizophrènes**
- 1200 questionnaires envoyés à tous nos adhérents parisiens
- **338** questionnaires remplis et retournés : merci à nos adhérents
- Les questions posées :
 - quel type de logement occupe votre proche ?
 - êtes vous satisfait ? Sinon pourquoi ?
 - quel type de solution souhaitez vous pour votre proche ?

Résultat de l'enquête : Taux de satisfaction : 37%

Insatisfaits : 50% 7% satisfaits mais inquiets pour l'avenir

✦ LES DIFFERENTES POSSIBILITES DE LOGEMENT »

- Logement dans la famille
 - dans le logement familial, dans une chambre indépendante ou non
- Un logement indépendant
- Un logement collectif adapté ou non
 - Foyer : *vie collective*
 - Résidence accueil, maison relais : *autonomie, « dose » de vie commune*
 - Familles d'accueil agréées DASS
 - Centres d'hébergements, hôtels sociaux : *CHRS précarité, abri temporaire*
 - Appartement associatif ou thérapeutique

✦ LES DIFFERENTES POSSIBILITES DE LOGEMENT »

Logement dans la famille

Dans le logement familial ou dans une chambre indépendante

**Résultat de l'enquête : 77 personnes vivent dans leur famille (23%)
dont 85% ont une chambre indépendante**

Difficultés pour la famille :

- risques pour les frères et sœurs
- risques de conflits graves pour les couples
- risques de violence, dégradation du logement
- repli et solitude des familles (risques de dépression)

Nécessité pour la famille d'une formation et d'un suivi médical conséquent

★ LES DIFFERENTES POSSIBILITES DE LOGEMENT

■ Un logement indépendant:

- Souvent à la charge totale ou partielle de la famille
- avec l'allocation logement (APL): le bail doit être au nom du locataire, environ 300€ d'APL pour un studio vide loué à Paris
- À proximité de la famille ou non
- En HLM : procédure longue et complexe mais c'est possible (voir plus bas)

Les difficultés : relations avec le bailleur et garantie du loyer, entretien du logement, solitude et isolement, le paiement des factures et des charges, les troubles de voisinage...

Des conséquences lourdes : charges pour la famille, ruptures de traitement, conflits avec l'entourage et le voisinage pouvant conduire à **l'expulsion ou l'abandon du logement**

Résultat enquête Unafam : 261 personnes vivent en logement indépendant soit 77%

✦ LES DIFFERENTES POSSIBILITES DE LOGEMENT

■ Des solutions partielles pour le logement indépendant

- **L'aide ménagère à domicile**, gratuite pour les personnes handicapées : contact CCAS avec l'assistante sociale du CMP et demande du psychiatre

Résultats de l'enquête : 34 personnes en bénéficient soit 13% des personnes vivant en logement indépendant

- Les **SAMSAH** : service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées : orientation MDPH, demande du psychiatre : bon accompagnement, y compris à domicile

- Les **SAVS** : service d'aide à la vie sociale : orientation MDPH + Psychiatre
 - Pas de visites à domiciles
 - Offre un accompagnement social : activités, formalités administratives, peut favoriser la socialisation

Résultats de l'enquête : 37 personnes bénéficient de l'un ou l'autre soit 11% des répondants

Offre de places en SAMSAH à Paris : 110

Offre de places en SAVS à Paris : 570

- Les tutelles et curatelles qui peuvent assurer le paiement du loyer

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

Un logement social en HLM

- Demande exprimée par le patient lui-même, auprès du service « logement » de la Mairie
- Il faut constituer un dossier SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) avec l'aide de l'AS du CMP ou de la Mairie
- Demande à renouveler tous les ans
- Délai d'attente 5 à 10 ans
- Peut concerner aussi un logement type résidence accueil
- Permet d'accéder à une location sans intervention de la famille (pas de demande de garantie du loyer)
- Une demande « DALO » doit être également déposée (AS)

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

- **Les difficultés en logement social** sont les mêmes :
 - Entretien du logement, troubles de voisinage, syndrome de Diogène, non paiement du loyer, des charges et taxes, tâches administratives, ...
 - Expulsion possible
- **Les avantages du logement social** : coût modéré, accès sans intervention de la famille, présence gardien et service social du bailleur
 - Une innovation dans 2 arrondissements de Paris : **les équipes ELIAHS**
 - en convention tripartite entre un bailleur social, un secteur de psychiatrie, et la Mairie d'arrondissement
 - Interviennent au domicile en cas de signalement par le gardien
 - Parviennent à des reprises de soins, mise à jour des situations administratives, reprises de contact ou d'activité etc...
 - Concernent les 13^{ème} et le 20^{ème}, le dispositif doit être étendu
 - **Conséquence du travail des CLSM**

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

Un logement social en HLM

- Quelle est **l'offre de logement social à Paris** pour les personnes vivant avec un handicap psychique ?
 - 5 bailleurs sociaux, 237 000 logements HLM pérennes
 - 244 421 demandes enregistrées ou renouvelées en 2017
 - 11 000 logements attribués en 2017
 - Une grille de critères
 - La « priorité » des personnes handicapées : seulement 4 points à comparer à 10 point pour une mère seule
 - Les réticences des bailleurs sociaux
 - 20% des résidences principales à Paris sont des HLM

Résultats de l'enquête : 32 personnes bénéficient d'un logement social soit 9% des répondants

A noter que 20,5 % des résidences principales à Paris sont des HLM (source APUR chiffres 2017)

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

Appartements associatifs ou thérapeutiques

- Loués par un bailleur (social ou privé) à une à 3 personnes vivant avec un handicap psychique (colocation)
- Sur demande du psychiatre
- Les occupants versent un loyer mensuel (APL possible)
- L'association gère le paiement des loyers
- SAVS ou visites à domicile (VAD) par infirmier possibles
- Le secteur de psychiatrie assure un suivi médical, plus intense dans le cas des appartements thérapeutiques

Résultats enquête Unafam : 8 personnes sur 330 en bénéficient

Offre sur Paris : *chiffre non communiqué – à évaluer*

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

Résidences accueil ou maison relais

- Dans une maison ou un petit immeuble (*propriétaire privé ou social*)
- 15 à 20 logements autonomes
- Une association gestionnaire
- Un couple d'hôtes, accompagnement individuel **et** collectif
- Local collectif pour activités, salle à manger, buanderie etc...
- Pour l'Unafam, une solution à privilégier

Résultats enquête Unafam : 4 sur 330 personnes en bénéficient

Offre sur Paris : 105 places

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

En foyer

Grande variété de foyers :

- Foyers relais : à durée limitée, activité souvent obligatoire
- Foyers de travailleurs liés à un ESAT
- Foyers de vie : la personnes peut y rester à vie

Avantage des foyers :

- autonomie vis-à-vis de la famille
- pas d'isolement, vie collective, activités proposées

Inconvénients : peu d'autonomie de vie (horaires, règlements etc..) parfois peu de stimulation

Résultats de l'enquête : 6 personnes sur 330 sont en foyer

Offre de places en foyer à Paris : 296

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

En accueil familial thérapeutique

Prévu en psychiatrie par le Code de l'Action sociale et des Familles, initié par les secteurs de psychiatrie

Séjour à durée variable, ou intermittent, doit préparer à l'autonomie, permet la sortie d'hospitalisation longue

Peu développé à Paris (où l'hospitalisation de très longue durée concerne environ 400 personnes)

Une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, éducateur, infirmier, AS) travaille avec la famille et les soignants

Droits et statut des accueillants: agréés par le Département : suivi par une équipe, formation spécifique et contrôle

✦ LES DIFFERENTES SOLUTIONS « LOGEMENT »

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ou Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)

Concernent des patients très handicapés

Présence infirmière permanente, présence médicale hebdomadaire, aides soignantes...

Activités collectives ou en dehors

Hébergement pérenne

Résultats de l'enquête :

17 personnes en MAS et FAM offre à Paris : **104 places en MAS**
71 en FAM

3 personnes en EHPAD -

Les besoins restent à évaluer

✦ LA QUESTION DES COUTS

Chiffres communiqués par l'AFT (association des familles d'accueil thérapeutique) : Moyennes sur 10 établissements, prix de journée en 2012:

- Hospitalisation : 650 à 916€ par jour selon les départements (à Paris 916€)
- Accueil familial thérapeutique : de 79 à 216€ par jour
- Foyer de vie : 140€
- Foyer d'accueil et d'hébergement : 97€
- Résidence accueil : 16€ par jour
- Détention : 88€
- Passage d'un infirmier à domicile : 20€ par déplacement

✦ LES DEMANDES DE L'UNAFAM POUR LE LOGEMENT

- Ouverture et facilitation des attributions de logements sociaux
- L'UNAFAM demande la création de services d'accompagnement à domicile spécifique au handicap psychique : recrutement et formation de personnel spécifique
- Multiplication des SAMSAH et des SAVS – adaptation des SAVS au handicap psychique (visites à domicile)
- Des places en EPHAD avec accompagnement
- Faire évoluer rapidement les textes qui encadrent la **PCH** : prestation compensatoire du handicap, aujourd'hui refusée au handicap psychique par les MDPH (*sauf certains départements*)
- Développer les résidences accueil : habitat inclusif prévu par la « loi ELAN » de 2017

EN CONCLUSION

- A l'Unafam nous poursuivons ce travail d'enquête et de diagnostic
- Nous souhaitons que des enquêtes soient menées au sein des secteurs pour évaluer l'existant et les besoins
- Nous développons des contacts pour une enquête qualitative :
 - avec les assistantes sociales des secteurs de psychiatrie
 - avec les associations gestionnaires : L'Élan Retrouvé, Aurore, Vivre, Œuvre Falret, les Amis de l'Atelier...
 - Avec les Mairies et les bailleurs sociaux
 - Avec des fondations et partenaires financiers